



Guide des riverains

Conduite à tenir en cas d'utilisation de pesticides dans les cultures agricoles de votre environnement proche



- Pour commencer, il faut déjà se rappeler que les traitements phytosanitaires (pesticides) sont indispensables à l'obtention d'une production agricole, même en agriculture biologique (avec des produits naturels dans ce cas).
- Une règle de base est de ne pas s'approcher lorsqu'un champ est en train d'être traité (c'est-à-dire si le tracteur utilise un pulvérisateur pour épandre un produit sur les cultures).
- Si votre maison est proche de la parcelle en question, évitez d'aérer durant le traitement. Faites attention au sens du vent s'il y en a. Pensez à surveiller vos enfants si vous savez qu'ils sont susceptibles d'approcher une zone d'application de pesticides.

- Il existe un délai de rentrée pour les produits phytosanitaires, signifiant qu'il ne faut pas faire d'activités au contact des plantes traitées récemment. Il est donc recommandé d'attendre quelques jours à la suite d'un traitement avant d'aller au contact de la culture.
- Gardez en tête que la période de protection des cultures face aux maladies ne prend place que sur quelques mois de croissance végétative de la plante. Les traitements ne peuvent donc exposer les riverains qu'une petite partie de l'année.
- N'oubliez pas non plus que l'utilisation des pesticides reste peu risquée pour les riverains. Les précautions à prendre sont bien plus importantes pour ceux qui sont en contact direct avec les produits, soient les agriculteurs.

- Les apparences sont parfois trompeuses : un poudrage de soufre peut être impressionnant et pourtant quasiment inoffensif. L'odeur des produits phytosanitaires peut être un bon renseignement sur une application récente dans les parcelles alentour.
- Le monde agricole essaie de mettre en place des systèmes en bord de champ pour annoncer où il n'est pas recommandé d'entrer. Aussi, la recherche agronomique n'est pas immobile et travaille à la résolution des problématiques agricoles mondiales.
- Si vous pensez que des pratiques de traitements agricoles vous mettent en danger, vous pouvez contacter cordialement l'agriculteur pour lui en parler. Vous pouvez aussi appeler notre association au 06. 66. 89. 33. 55 ou nous envoyer un message sur info@nicolsmotor.fr.